MAIRIE DE PARIS

Direction de la Voirie et des Déplacements

Aménagements Clignancourt – Ramey 2011-2013

Présentation Conseil de Quartier Montmartre 25/03/15

Localisation : Carrefours Clignancourt /Christiani/Myrha/Poulet et Clignancourt/Muller /Ramey

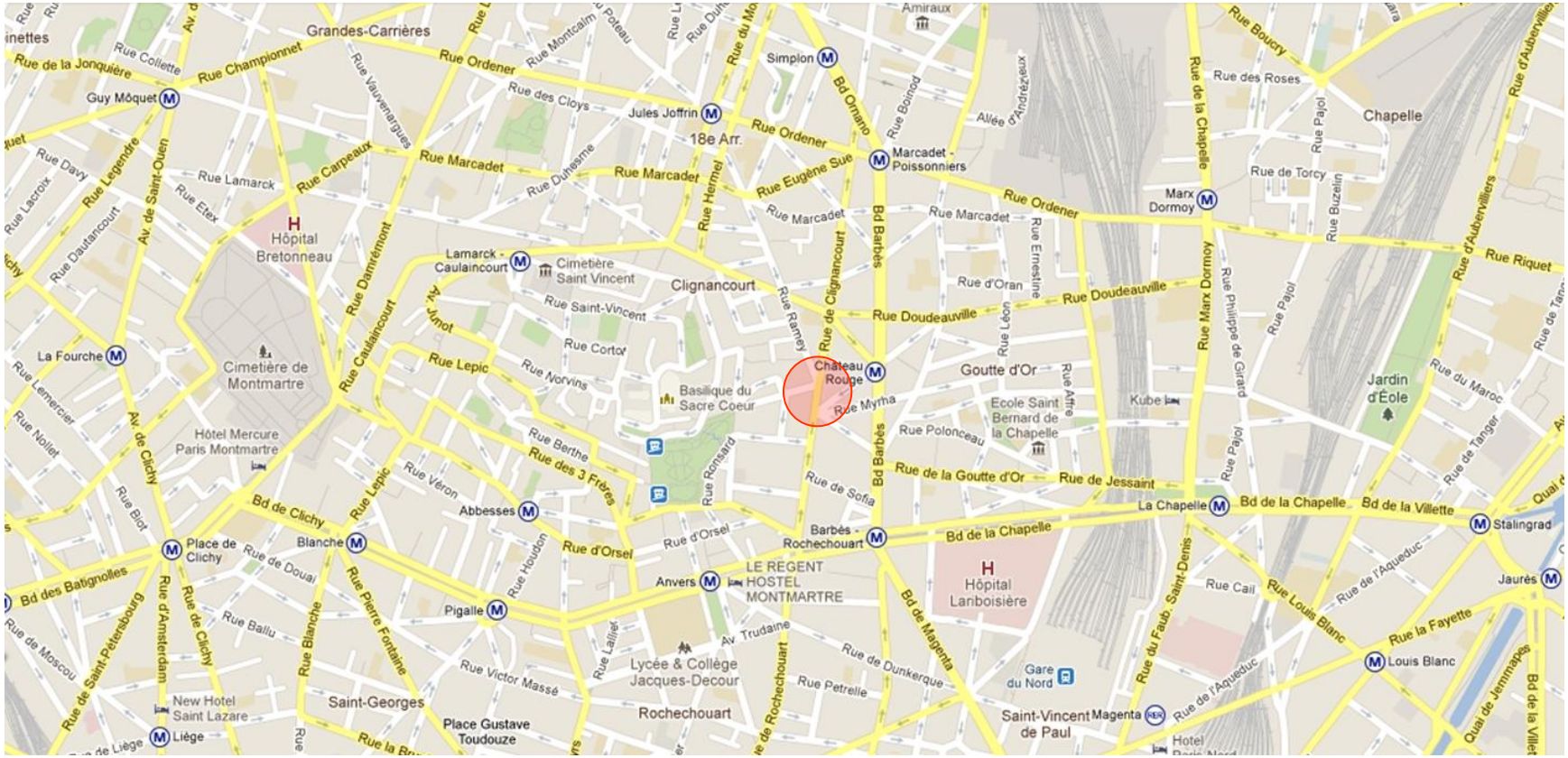

Historique

- 2010 : diagnostic
- 2011 : aménagement du carrefour Clignancourt/Christiani/Myrha/Poulet
- 2012 : aménagement carrefour Clignancourt/Muller/Ramey
- 2013 : Mise à sens unique Clignancourt entre Ramey et Christiani

2010 : éléments du diagnostic

- Carrefours implantés en limite du quartier zone 30 Montmartre
- Situés sur l'itinéraire de la ligne bus 85
- Vitesse excessive des véhicules rue de Clignancourt et rue Ramey, initialement limitées à 50 km/h
- Traversée des piétons difficile rue de Clignancourt
- Vaste espace au milieu de carrefour Clignancourt/Ramey/Muller matérialisé par simple marquage
- Itinéraire « malin » Ramey – Clignancourt – Christiani pour éviter le boulevard Barbès

Objectifs - programme

- Sécuriser les carrefours en réduisant la vitesse des véhicules
- Améliorer le confort des piétons
- Rendre l'espace public plus convivial (présence de nombreux commerces et restaurants avec terrasse) en supprimant le caractère routier du carrefour
- Supprimer l'itinéraire « malin »

2011 : Clignancourt/Christiani/Myrha/Poulet

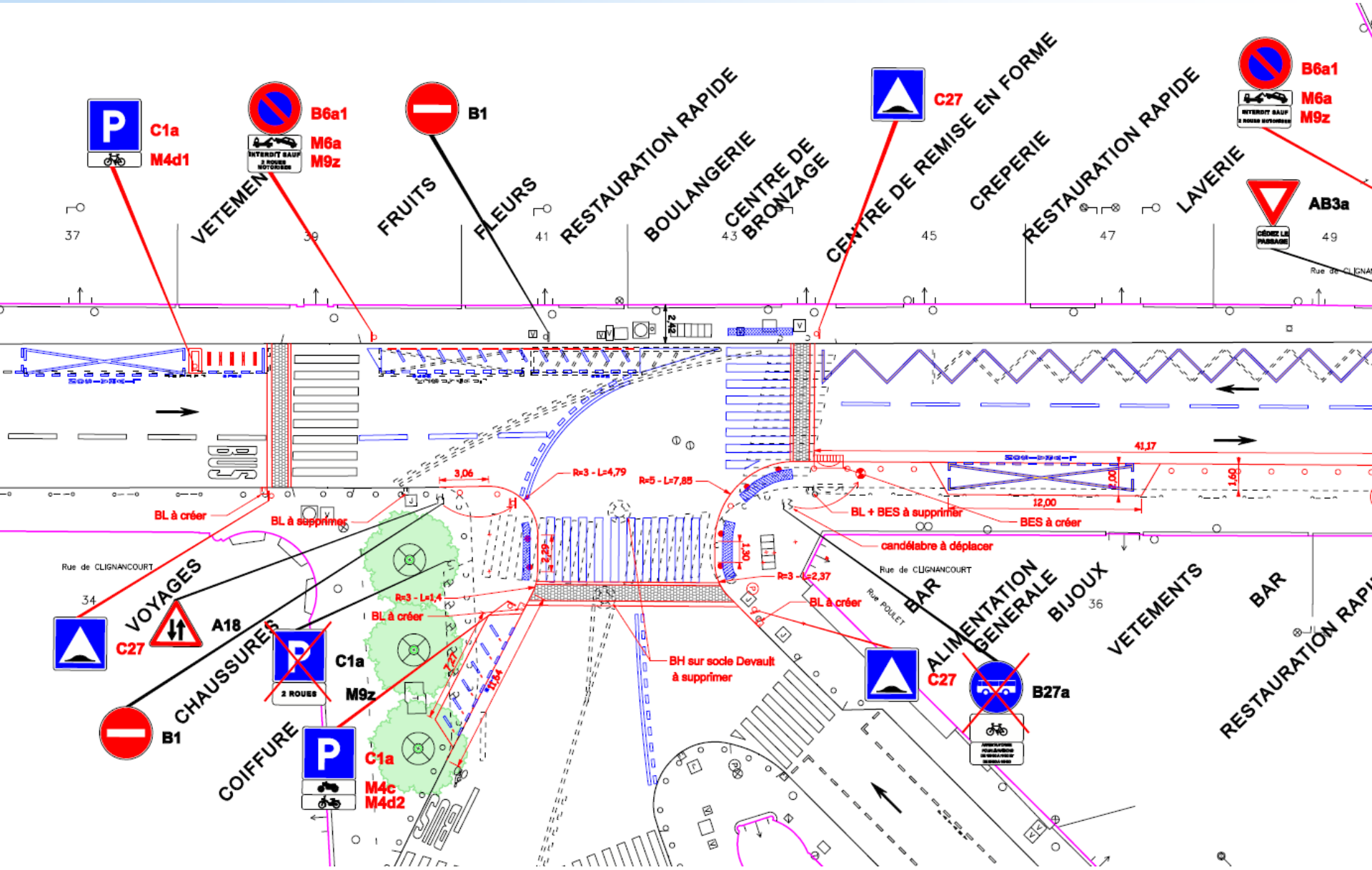

2011 : Clignancourt/Christiani/Myrha/Poulet

- Création d'un plateau surélevé au carrefour Clignancourt/Christiani/Myrha/Poulet
- Élargissement du trottoir coté pair
- Raccourcissement traversées du carrefour (oreille, élargissement trottoir)
- Création stationnement vélo en amont du passage piéton de la rue de Clignancourt

2011 : Clignancourt/Christiani/Myrha/Poulet

Vue depuis la rue de Clignancourt

Vue depuis la rue Poulet

2012 : Clignancourt/Muller/Ramey avant aménagement

Vue depuis la rue de Clignancourt (vers le sud)

Vue depuis la rue de Clignancourt (vers le nord)

2012 : Clignancourt/Muller/Ramey avant aménagement

MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DEPLACEMENTS
6ème Section Territoriale de Voirie

18ème, 17ème, 18ème arrondissements
24, avenue Mac
75017 PARIS
Tél. 01.43.15.61.00
Fax. 01.44.40.39.26

Carrefour Clignancourt/Muller/ Ramey/Christiani
Paris 18ème

AMENAGEMENT
DU CARREFOUR
(PLATEAUX SURELEVES)

PLAN DE PRESENTATION

N° 18-2010-47	ETAT ACTUEL	Echelle : 1/200
Créé le : 29/07/2010		Dessiné par M. DA SILVA

Ind	DATE	NATURE DES MODIFICATIONS	Modifié par

Chef de la Section Territoriale de Voirie J-J. HERLICHMAN	Chef de la Subdivision du 18ème V. GRIOT	Chef de la Subdivision Projets

Imprimé le : 18/09/2012

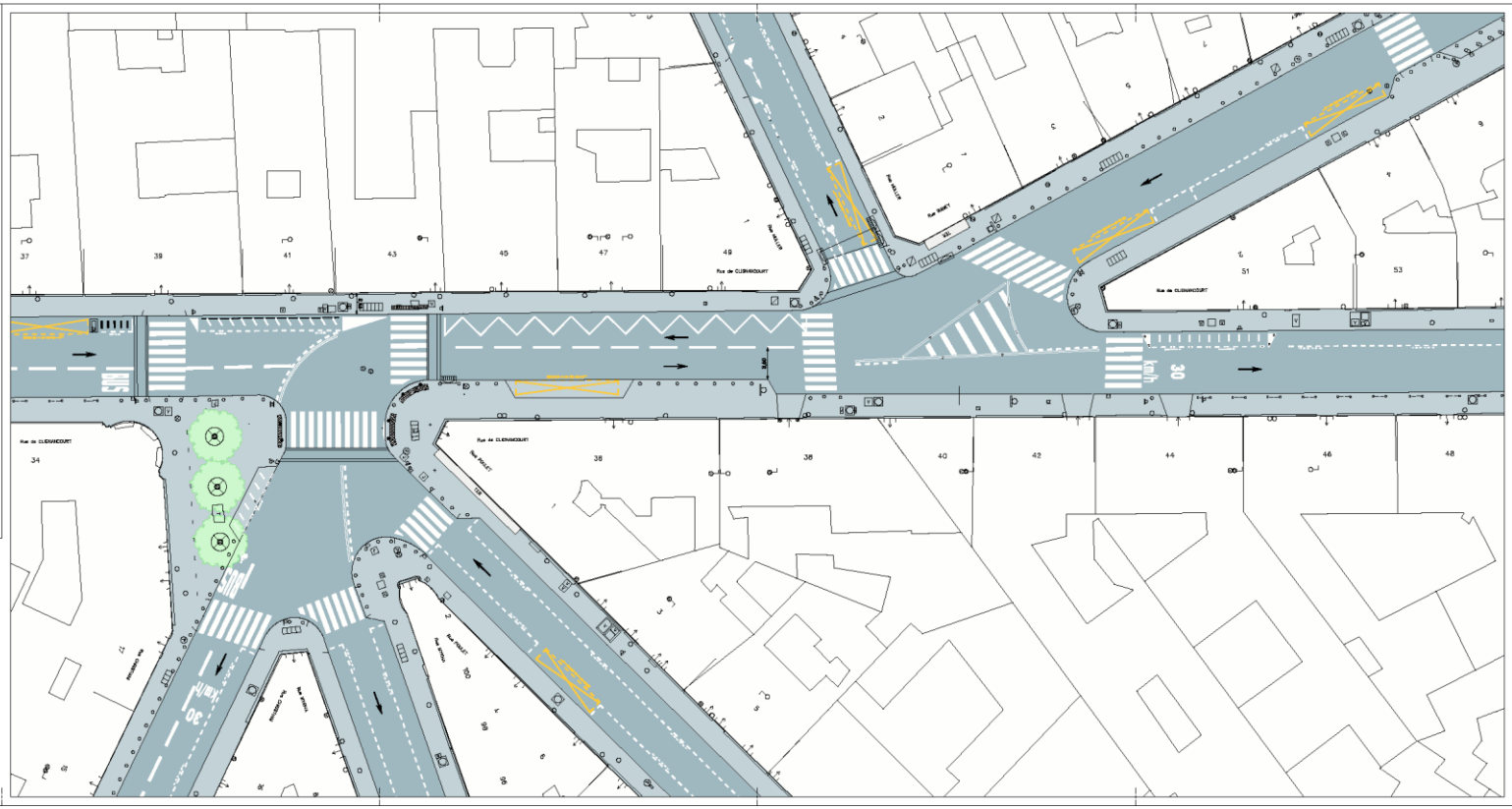

2012 : Clignancourt/Muller/Ramey après aménagement

MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DEPLACEMENTS
6ème Section Territoriale de Voirie

18ème, 17ème, 19ème arrondissements
24, avenue Mac
75017 PARIS
Tél. 01.43.15.61.00
Fax. 01.44.40.30.26

Carrefour Clignancourt/Muller/ Ramey/Christiani
Paris 18ème

AMENAGEMENT
DU CARREFOUR
(PLATEAUX SURELEVES)

PLAN DE PRESENTATION

N° 18-2010-47	ETAT FUTUR	Echelle : 1/200
Créé le : 29/07/2010		Dessiné par M. DA SILVA

Ind	DATE	NATURE DES MODIFICATIONS	Modifié par

Chef de la Section Territoriale de Voirie J-J. HERLICHMAN	Chef de la Subdivision du 18ème V. GRIOT	Chef de la Subdivision Projets

Imprimé le : 18/09/2012

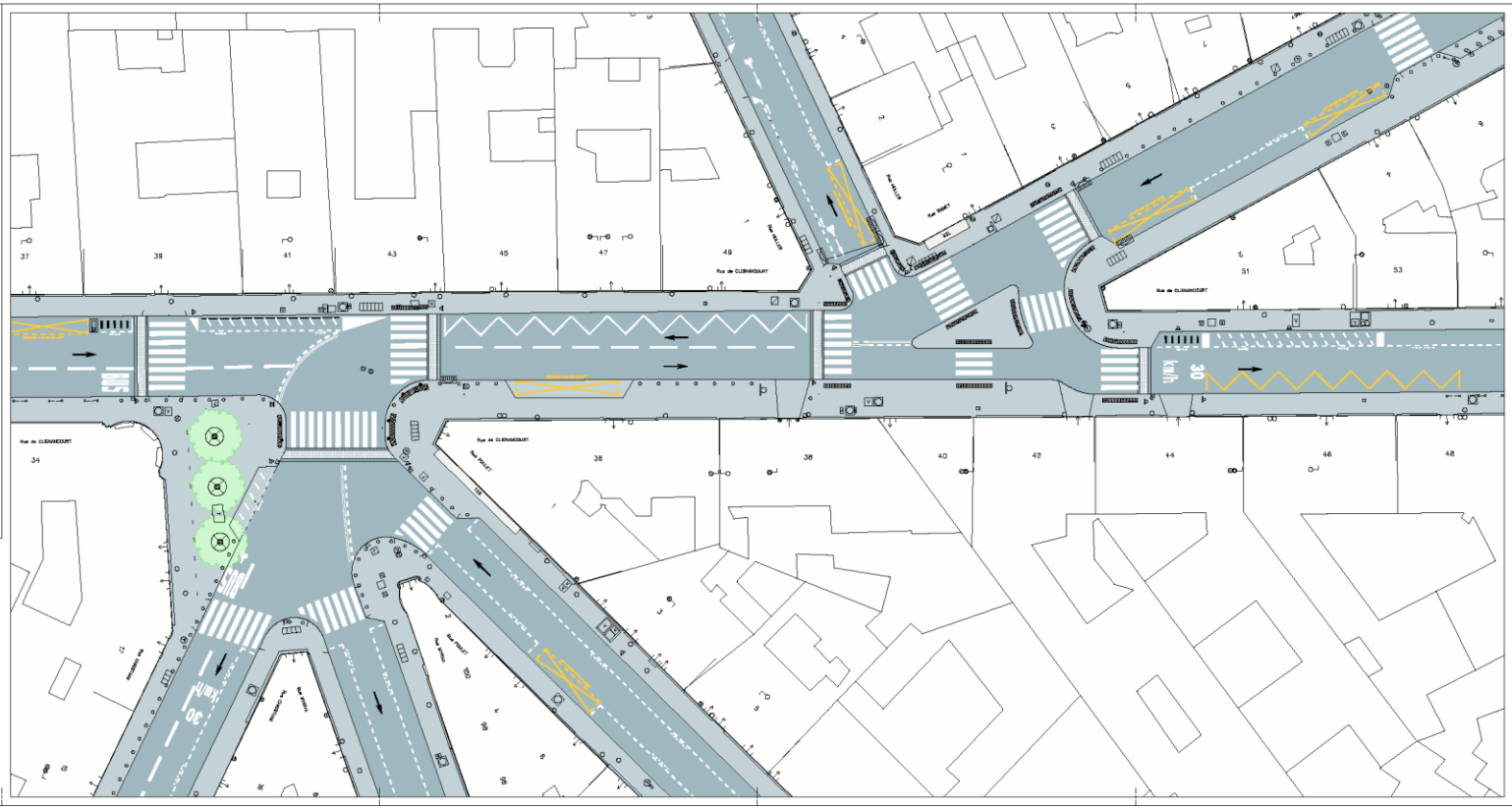

2012 : Carrefour Clignancourt/Ramey/Muller

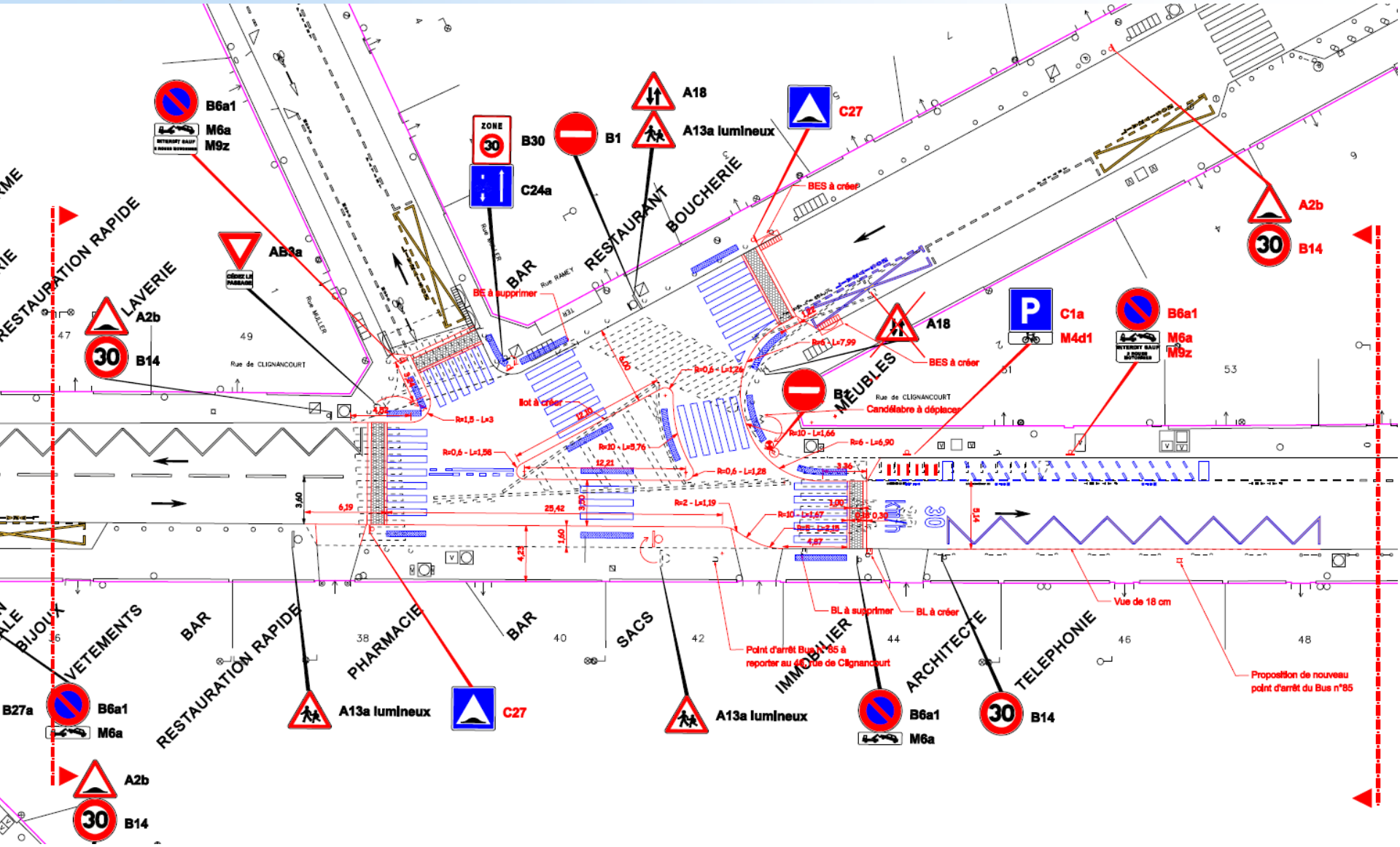

2012 : Clignancourt/Muller/Ramey

- Création d'un plateau surélevé au carrefour Clignancourt/Ramey/Muller en complément de celui déjà réalisé au carrefour Clignancourt/Christiani/Myrha/Poulet

- Élargissement du trottoir coté pair dans le prolongement de celui réalisé en 2011

- Création d'un îlot au centre du carrefour afin de permettre une meilleure gestion des mouvements tournants - disposition plus rationnelle des passages piétons, selon les cheminements préférentiels

- Suppression des obstacles sur trottoir (ni potelets ni barrières dans le carrefour)

- Mise aux normes PMR du point d'arrêt de la ligne Bus 85 déplacé au n°46, rue de Clignancourt

2012 : Clignancourt/Muller/Ramey après aménagement

Cohérence entre les deux aménagements

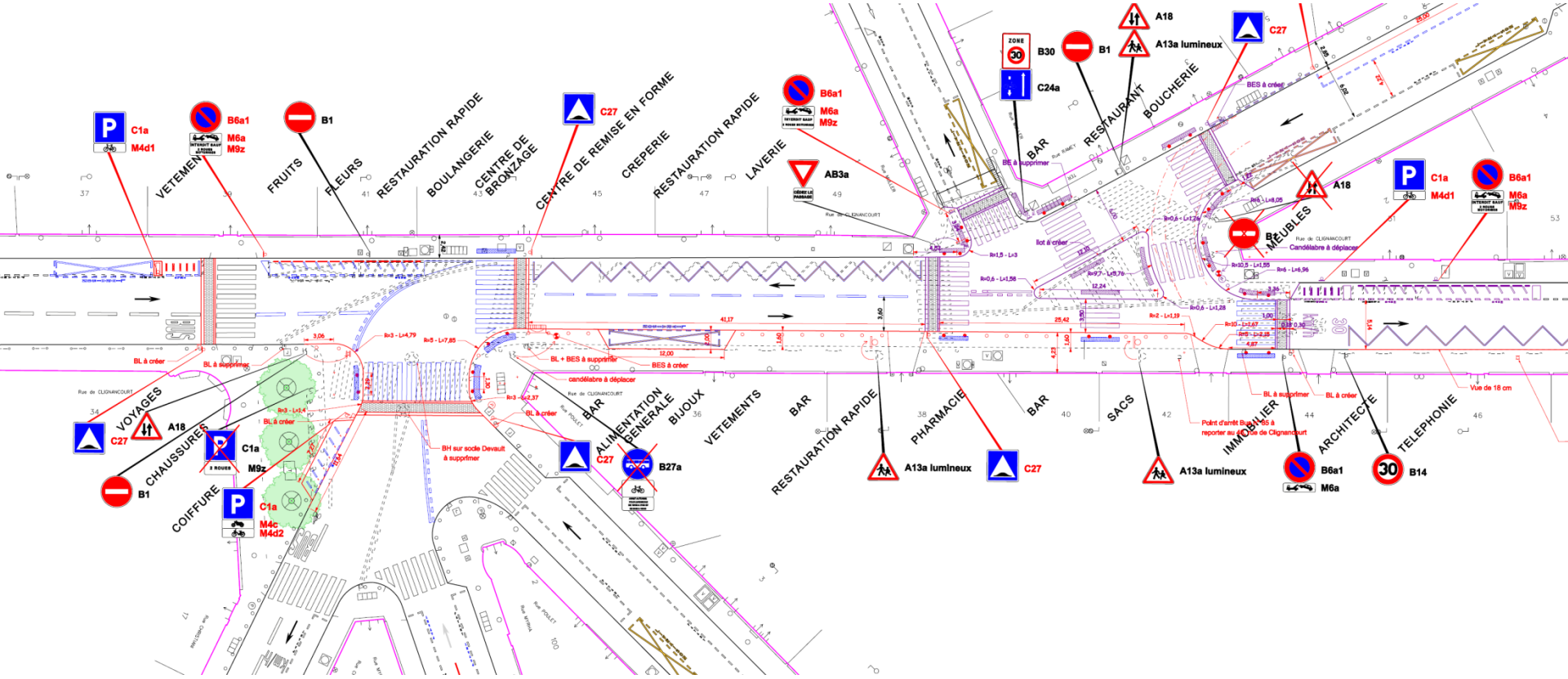

2013 : Mise à sens unique Clignancourt

- Instauration d'un « sens interdit sauf bus, vélo, taxi et riverains » sur le tronçon de la rue de Clignancourt entre les rues Ramey et Christiani afin de supprimer le flux de transit constaté
- Comptage réalisé en avril 2013 avant le sens unique
- Comptage réalisé en février 2014 après le sens unique

2013 : Mise à sens unique Clignancourt

- -25% rue Ramey (-100 véhicules/heure de pointe en moyenne)
- -50% rue Clignancourt sur la partie en sens unique
  (axe Ramey/Clignancourt/Custine -110 véhicules/heure de pointe)

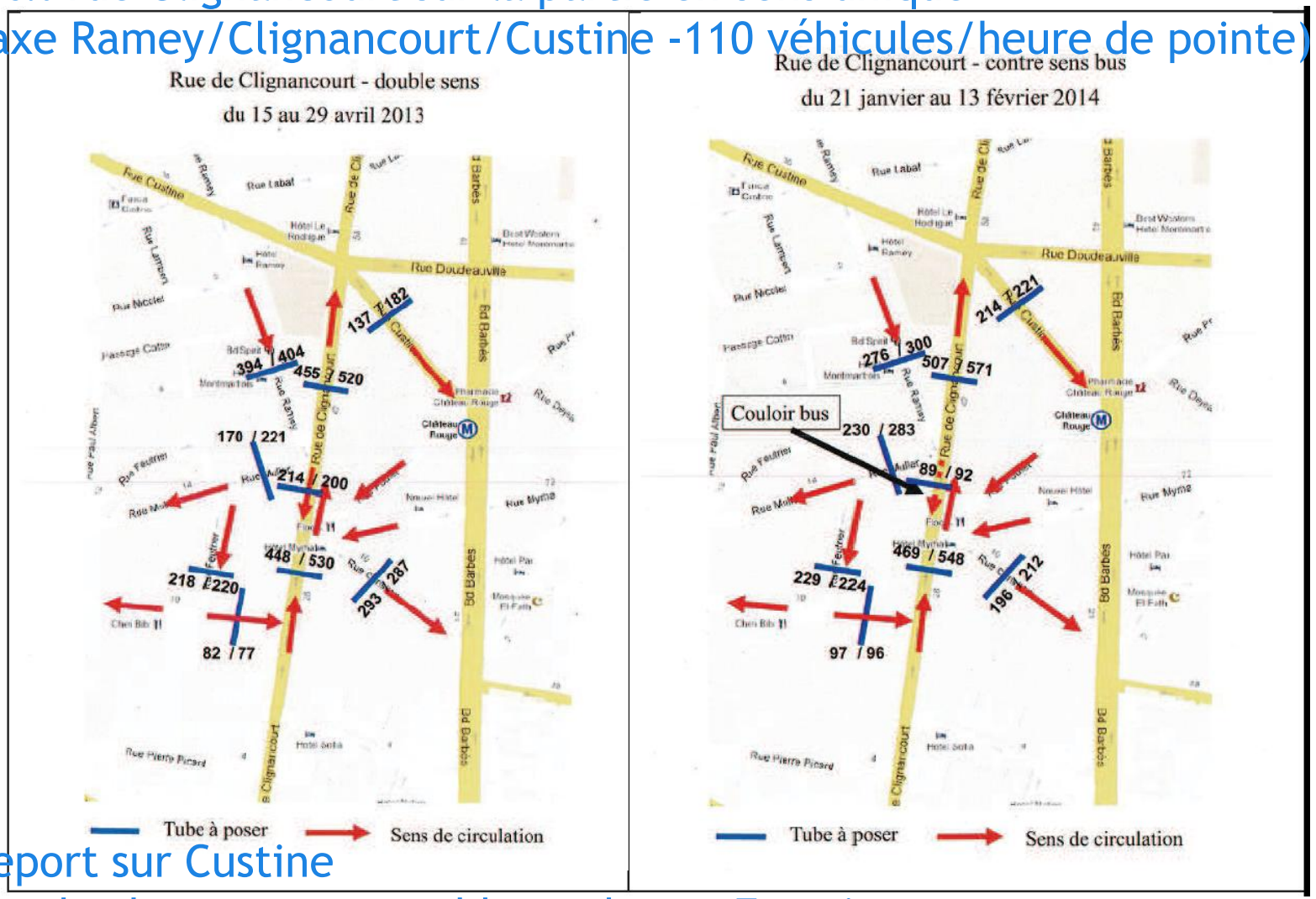

- Report sur Custine
- Pas de changement notable sur la rue Feutrier

MAIRIE DE PARIS

Direction de la Voirie et des Déplacements

Aménagement Clignancourt – Ramey 2011-2013

Présentation Conseil de Quartier Montmartre 25/03/15